Paris, le 27 mars 2023

Climat : la CNSA et l’EN3S lancent une étude sur la décarbonation de la branche autonomie avec The Shift Project

**Le Groupe intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) vient de publier la synthèse de son 6ème rapport d’évaluation sur le changement climatique et la menace toujours plus forte qu’il représente pour la santé humaine et les écosystèmes. La branche autonomie de la Sécurité sociale prend sa part dans la planification écologique, pour atteindre l’objectif de neutralité carbone de l’Accord de Paris et assurer sa résilience face aux chocs énergétiques. La CNSA, l’EN3S et The Shift Project se mobilisent pour calculer l’empreinte carbone des établissements médico-sociaux et des services à domicile s’occupant de personnes âgées ou en situation de handicap. À partir de cette empreinte seront élaborés des scénarios de décarbonation tenant compte de l’impact économique pour les acteurs de l’autonomie. La CNSA pourra ainsi étudier comment les accompagner et financer au mieux des projets alliant décarbonation et continuité de l’appui aux personnes en situation de perte d’autonomie.**

Phase 1 : Calculer l’empreinte carbone

Déplacements, bâtiments, alimentation, médicaments… Comment se répartissent les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de la branche autonomie ?

Pour le savoir, la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) et l’École nationale supérieure de la Sécurité sociale (EN3S) soutiennent le projet de The Shift Project visant à mesurer l’empreinte carbone de la branche autonomie.

Un premier chiffrage sera disponible à l’été 2023, puis soumis à discussion critique et amélioré pour publication début 2024.

**Phase 2 : Établir des scénarios de décarbonation pour atteindre la neutralité carbone**

L’objectif de ce processus de décarbonation de la branche autonomie est d’accélérer la transition énergétique pour atteindre les objectifs de 80% de réduction des émissions de carbone imposés par l’Accord de Paris, par l’inscription dans la loi française de la neutralité carbone et par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC).

À partir des sources carbones identifiées en phase 1, des hypothèses démographiques et des rythmes d’atteinte des objectifs de l’Accord de Paris, des scénarios seront élaborés au niveau national et départemental, en lien avec les objectifs de la branche.

La méthode du Shift Project combine analyse quantitative et approche plus qualitative et participative, et s’appuiera sur une collaboration étroite avec les chercheurs de l’École des hautes études en santé publique (EHESP). Les parties prenantes et notamment des collectivités locales seront mobilisées dans cette construction de scénarios.

Par ailleurs, l’établissement de plans de décarbonation réalistes nécessitera probablement qu’ils soient connectés aux réalités des autres secteurs, ainsi qu’aux travaux en cours sur le secteur de la santé.

Ces scénarios de décarbonation de la branche autonomie seront finalisés début 2024.

* À propos de la CNSA

La Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie (CNSA) gère la branche autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l’autonomie des personnes âgées et personnes handicapées en contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes, ainsi qu’au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l’égalité de traitement sur l’ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l’autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur propose un appui technique. Elle participe à l’information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches aidants grâce aux sites [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr) et [www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr). Enfin, elle contribue à la recherche, à l’innovation dans le champ du soutien à l’autonomie, et à la réflexion sur les politiques de l’autonomie. En 2023, la CNSA consacre plus de 38 milliards d’euros à l’aide à l’autonomie des personnes âgées ou handicapées. C’est le 5e budget de la Sécurité sociale : 1er financeur du soutien à l’autonomie.

* À propos de l’EN3S

[L’Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale](https://en3s.fr/) garantit la professionnalisation et la mobilité des cadres supérieurs et dirigeants qui la composent en adéquation avec les attentes des pouvoirs publics vis à vis des formations et parcours de ces dirigeants.

Elle assure, avec plus de 30 000 stagiaires chaque année, la production et la transmission de connaissances en appui de la transformation de la protection sociale en France et à l’international, face notamment aux défis du vieillissement, de la soutenabilité financière et de la transition écologique. Son pôle "recherche" coordonne des projets portant sur la protection sociale, publie la revue [Regards](https://www.cairn.info/revue-regards.htm) dédiée à ces travaux et anime des évènementiels valorisant les avancées de cette recherche.

* À propos de The Shift Project

The Shift Project est un think tank qui travaille sur les enjeux climatiques et énergétiques. Association loi 1901 d’intérêt général guidée par l’exigence de la rigueur scientifique et œuvrant en faveur d’une économie libérée de la contrainte carbone, sa mission consiste à éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique. The Shift Project est soutenu par des acteurs économiques qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité stratégique. Il est épaulé par un réseau de plusieurs milliers de bénévoles regroupés au sein d’une association : The Shifters.

Il a publié en 2022 « [Climat, crises : le Plan de transformation de l’économie française](https://ilnousfautunplan.fr/)» dit « PTEF » qui propose une vision physique et systémique des activités économiques et propose de les emmener vers la neutralité carbone, secteur par secteur, ainsi qu’en 2021 le rapport « [Décarbonons la santé pour soigner durablement](https://theshiftproject.org/article/decarboner-sante-rapport-2021/) » qui fait partie du PTEF.

Il collaborera étroitement avec les chercheurs de l’EHESP et en particulier de la Chaire RESPECT – Résilience en Santé, Prévention, Environnement, Climat et Transition.

**Contact presse**

**Maxime Le Men – CNSA**

Tél. : 07 86 32 43 68

[maxime.lemen@cnsa.fr](mailto:maxime.lemen@cnsa.fr)